

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 NOVEMBRE 2018

### Personnes présentes :

- Les enseignants : A.Bégu(directrice), M.Deboeuf, S.Yalcin, A.Koenig, M.Mornay, I.Zanconato, A. Gimaret, V.Lohez, L.Lemoigne, C.Jacquet, S.Lopez, M.Lizon, E.Despres.
  - Les représentants élus des parents d'élèves : C.Piroux, J. Mathorel, C.Pereira, C.Nallet, J.Catherine-Bonnici, A.Brégand, A. Daujat-Jouvent, M.Bourciat, E. Chevanu, G. Teissier,
  - La commune de Val Revermont : A.Moncel, M. Wiel
  - Les ATSEM : F.Perdrix, M.Tholas
  - Représentante de La Treffortine : D.Vacher
  - Représentante de la cantine : S.André (cuisinière)
- Excusées : Mme Broise, IEN Bourg II ; S.Michon et E. Foilleret (ATSEM) ; RASED ; A.Minginet, enseignante.

### **Début de la séance à 18h30.**

#### 1.Fonctionnement du conseil d'école

##### Présentation des membres de droit donc ayant le droit de vote lors du conseil d'école :

- les enseignants de l'école y compris les temps partiels (14 enseignants)
- les représentants élus des parents d'élèves (autant que de classes soit 12 titulaires)
- le maire de la commune ou son représentant
- un conseiller municipal choisi par le conseil municipal ou un représentant de la communauté de communes si la compétence lui a été déléguée
- la déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)

##### Qui peut assister au conseil d'école (sans droit de vote pour avis consultatif) :

- L'IEC assiste de droit.
- un représentant du RASED
- Les ATSEM
- Les membres du Sou des écoles et de la Treffortine
- Médecin ou infirmière scolaire
- AVS
- le directeur d'école peut être également amené à inviter d'autres personnes à participer au conseil d'école, en fonction de l'ordre du jour (intervenants culturels, sportifs...)

##### Attribution du conseil d'école.

- vote le règlement intérieur de l'école.
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant l'école
- donne son accord sur l'organisation des différentes activités scolaires

#### 2. Effectif et personnel.

- 12 classes cette année avec un total de 285 enfants prévus à la rentrée (actuellement 280)
- 14 enseignants interviennent à l'école
- 2 Assistantes de Vie Scolaire (1 plein temps +2/3 temps) pour 4 enfants,
- 6 Agents Territoriaux Spécialisés de l'Ecole Maternelle (la classe de Mme Despres a 1 ATSEM le matin et 1 autre l'après-midi).
- 1 Agent territorial d'entretien.
- 1 Agent territorial des services techniques

Départ en retraite de l'EVS : plus de prise en compte des appels téléphoniques après 8h30. Les messages peuvent être consultés à 12h mais pas systématiquement.

Les classes vont de 20 à 26 élèves, on note le choix de l'équipe enseignante de privilégier les classes de CP à effectif réduit (20 élèves en CP/CE1 et 22 élèves en CP) pour des apprentissages facilités.

CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
PS/MS	Maryline Deboeuf	25
PS/MS/GS	Saime Yalcin	25
PS/MS/GS	Estelle Despres	24 + 1 en janvier 2019
MS/GS	Alexandra Koenig	23
CP	Aline Gimaret/Amélie Minginette	21 + 1 en janvier 2019
CP/CE1	Mathilda Mornay	20

CE1	Murielle Lizon A Lugrin	21
CE1/CE2	Isabelle Zanconato	20
CE2/CM1	Vincent Lohez	23
CM1/CM2	Céline Jacquet	25
CM1/CM2	Aurore Bégu/Sarah Lopes	26
CM1/CM2	Luc Lemoigne	26

### Question des parents d'élèves :

*Question sur le nombre de classes de l'école. Nous avons échappé de peu à une suppression d'une classe cette année. Que va-t-il se passer pour la rentrée 2019-2020 ? Est-ce qu'il est possible que l'école, les parents d'élèves et la mairie se mobilisent bien avant juin pour éviter une mobilisation de dernière minute au cas où cela s'avère nécessaire ?*

Les effectifs prévus pour la rentrée 2019 sont de 264 élèves (29 PS potentiels ; départ de 44 CM2). Nous ne pouvons pas anticiper les inscriptions « extérieures ». Les effectifs annoncés ne permettront pas le maintien du moyen provisoire. La moyenne est de 24/classe si 11 classes.

La commune est consciente des difficultés de logements (trop peu de locations disponibles), elle y travaille mais les projets prennent du temps car il faut acquérir du foncier. De plus, la SEMCODA organisme bailleur social revoit sa politique de développement (loi Elan, réorganisation) et les projets de Cuisiat et de Pressiat ont été temporairement suspendus afin d'être retravaillés.

### 3. Élection des parents d'élèves:

Pour l'année 2018 :

- 12 parents d'élèves.

- 55,58% de participation (214 votants sur 385) contre 52,31% l'an dernier. L'organisation avec des enveloppes pré-remplies a été renouvelée, cela facilite l'implication des familles.

### Questions des parents d'élèves :

*L'organisation des élections aurait besoin d'être plus claire : qui fait quoi ? Quand ? Sous quel délai ? Besoin d'avoir plus d'informations en amont pour pouvoir s'organiser et se mobiliser (notamment sur le calendrier de la campagne).*

Le calendrier est fixé pour toutes les écoles comme suit :

#### **Liste électorale**

A établir 20 jours avant les élections

#### **Liste des candidats**

A déposer 10 jours avant les élections

Les listes doivent comporter au plus un nombre de candidats égal au nombre de classes.

#### **Mise sous enveloppe**

Question à débattre lors de la réunion préalable à l'élection (dans les 15 jours après la rentrée) Le directeur d'école ou le chef d'établissement organise la mise sous pli du matériel de vote qui est effectuée par les représentants des différentes listes dans les locaux de l'établissement scolaire.

#### **Remise des enveloppes aux familles**

Au minimum six jours avant la date des élections.

#### **Elections**

Date fixée par le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

#### **Contestations et appel aux candidatures supplémentaires**

Dans les cinq jours suivant le scrutin

#### **Tirage au sort éventuel**

Dans les cinq jours suivant le scrutin

Il est convenu avec les représentants de parents qu'une réunion sera fixée en juin pour la date de la mise sous enveloppe afin que les parents soient disponibles.

*L'inscription sur la liste électorale pas évidente pour la signature car beaucoup de parents ne sont pas présents aux horaires d'ouverture de l'école et/ou ne savent pas concrètement comment procéder pour s'inscrire.*

Les inscriptions font l'objet d'un mot dans tous les cahiers de liaison avec demande de contacter la directrice (par biais du cahier de liaison ou mail). La liste de candidature avec émargement est un document officiel. Nous pouvons trouver un système qui permette à chacun de venir signer (cette année, cahier de liaison et/ou dépôt à la Treffortine). Ce système semble convenir à une majorité de

parents. Il faudra indiquer cette possibilité dans le mot transmis dans le cahier de liaison.

#### 4 Le règlement intérieur :

Une seule modification cette année : les horaires de l'école suite au retour de la semaine scolaire de 4 jours. Il est consultable sur le site de la commune et affiché dans l'école.

#### 5. Les axes du projet d'école.

Le nouveau projet d'école a été validé. Les deux axes retenus par l'équipe enseignante sont : l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique ; le climat scolaire.

##### Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique :

Repenser les gestes d'écriture,  
Construire la continuité des apprentissages en numération.

##### En écho à la réflexion sur le climat scolaire :

- développer la tolérance et l'entre-aide pour un climat scolaire plus serein (ateliers à portée philosophique, relations inter-générationnelles, entre-aide en classe entre les élèves),
- définir un cadre de vie scolaire et péri-scolaire (les jeux de cour et leurs règles) ;
- rédaction de la charte avec les partenaires de l'école ; renforcer le lien avec les familles

#### 6. Les élèves en difficulté (RASED et APC)

Nous avons recensé dans les différentes classes hors Petite section 50 élèves en difficulté :

7 CM2	5CM1	8CE2	9CE1	8CP	8GS
-------	------	------	------	-----	-----

Les enseignants du RASED ont été informés des demandes de prise en charge lors d'une réunion début octobre. Actuellement 10 élèves sont pris en charge.

M.Moncel fait part de sa participation à une réunion intercommunale concernant le financement des frais pédagogiques de l'antenne RASED dont dépend l'école avec la possible signature d'une convention entre les différentes communes dont sont issues les 11 écoles de l'antenne de Viriat.

Les APC ont commencé au retour des vacances de Toussaint. Les élèves sont pris par petits groupes les lundis et jeudis de 16h15 à 17h15. Cela concerne 64 élèves.

Les parents notent que l'obligation d'une activité « lecture » privent certains élèves d'une aide en numération par exemple.

#### 7. Projets des classes.

**Maternelle** : continuité du projet de jardin partagé extérieur à l'école.

Tous les élèves bénéficieront d'un projet théâtre (8 séances d'une heure par classe) et iront voir une pièce au théâtre de Bourg en Bresse en janvier/février : 2 pièces différentes.

La classe de Mme Koenig correspond avec la classe de MS/GS de Jasseron.

Accueil petite enfance avec une liaison crèche/école pour les futurs PS : trois dates fixées en décembre, janvier et février puis peut-être un accueil plus régulier en mai/juin).

Un café rencontre sur le thème de la parentalité.

**Cycle II** : Projet tennis GS/CP/CE1 en liaison avec le club de tennis de Val-Revermont/Jasseron et le soutien du comité départemental (prise en charge et prêt de matériel). Les élèves bénéficieront de 8 séances lors de la dernière période scolaire.

Cycle piscine pour tous CE1 les jeudis après-midi de mi-septembre à mi-janvier à la piscine Carré d'Eau. Mmes Mornay et Mme Lizon A Lugin encadrent les élèves et Mme Zanconato emmènent les CP de Mme Mornay en EPS durant ce créneau.

Projet « Dis-moi 10 mots » pour les CP/CE1/CE2. Les 10 mots sélectionnés font l'objet d'un travail aussi bien en langue que dans les autres domaines (arts, musique, sciences).

Décloisonnement sciences/informatique/musique pour les 3 classes (CP- CP/CE1 – CE1) avec un projet autour de l'eau qui sera conclu par une visite de la maison de l'eau à Pont de Vaux.

2 sorties prévues pour les classes de Mme Zanconato et de M.Lohez : les grottes de Cerdon et le musée de Brou avec des ateliers.

Projet « chorale » commun CE1/CE2/CM avec les intervenants musique de la C3B. Représentation prévue en mai.

**Cycle III** : Le projet « chorale » avec une prestation lors de « jazz en fête » le 3 mai.

Projet « classe de découverte » en Normandie à Saint Martin de Bréhal.

Projet « kayak » en dernière période scolaire si nous avons des parents agréés.

### **Projets communs à l'école :**

Le cross scolaire en liaison avec l'association ELA

Les ateliers de Noël

Les échanges de lecture offerte entre la maternelle et les classes de CE2 et CM.

La liaison GS/CP.

Les commémorations du 11 novembre 1918.

### 8. Coopérative scolaire ; sou des écoles, cantine et Treffortine.

#### **COOPERATIVE SCOLAIRE**

Au 31 août 2017 la coopérative scolaire présente un solde positif de 2 834€ ; charges

8 474,69 € et recettes 7 557,30€ pour l'année 2017/2018.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (600€ d'adhésion) et elle contribue au financement des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ain (don de 500€).

Elle permet de financer les projets des classes et l'achat de petits matériels. Chaque classe a reçu une somme de 100 € à gérer.

#### **SOU DES ECOLES**

Cette association contribue à la réalisation des projets des classes en allouant un budget de 8 000€ à l'école chaque année.

Pour rendre possible ces financements plusieurs actions seront menées durant l'année scolaire et l'engagement des parents est nécessaire.

Les cotisations à ces deux associations permettent aux élèves de pouvoir entrer en contact avec des milieux enrichissants.

#### **TREFFORTINE**

Mme Vacher fait état de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis après la classe (au total 123 élémentaires et 62 maternelles), notamment le jeudi soir.

La Treffortine participera au projet « Dis-moi 10 mots » et emmènera les enfants au théâtre.

#### **CANTINE**

Mme André, nouvelle cantinière se présente et informe les membres du conseil d'école de son fonctionnement : préparations faites maison, produits locaux, respect du goût de chacun mais « on goûte »... Elle souhaite pouvoir travailler en liaison avec l'école pour la mise en place de certains projets.

### 9. Exercice Incendie

Cette année nous faisons des exercices distincts pour le bâtiment d'élémentaire et celui de la maternelle dans la mesure où la communication n'est pas possible entre deux bâtiments. Les deux exercices ont eu lieu le jeudi 27 septembre (matin en maternelle et après-midi en élémentaire). Les élèves se sont très bien comportés.

Un exercice intrusion attentat a eu lieu le vendredi 5 octobre matin. Cet exercice a permis de noter un certain nombre de problèmes dans le scénario de fuite. Il faudra modifier le cheminement des maternelles.

### 10. Questions des représentants élus des parents d'élèves.

- La **réunion de rentrée** nous semble plus aussi intéressante qu'avant // absence de l'ensemble des enseignants // pas de renouvellements dans la diffusion des infos. Les RPE pourraient y expliquer leurs missions et les élections (revoir l'invitation « officielle » pour la rentrée 2019). [Pour l'école, cette réunion n'est pas destinée à une présentation de](#)

l'école ou de son fonctionnement ; ces informations sont fournies aux parents lors de l'inscription. La question de son maintien doit être posée. Cette réunion pourrait s'adresser uniquement aux nouveaux arrivants et permettre de présenter les associations périscolaires.

- Les **rentrées de petites sections** en horaires décalés (2H / 2H) ne sont pas assez annoncées aux « nouveaux » parents qui manquent d'informations pour organiser le jour de la rentrée. Le principe est intéressant et mérite d'être annoncé plus tôt aux parents concernés.  
L'information a été transmise lors de la réunion du mois de juin et envoyée par courrier aux parents de futurs PS non présents à cette réunion dans le livret d'accueil.
- Quelques enfants se voient sauter une classe. Est-il possible de donner la procédure mise en place du début à la fin pour la prise de cette décision ? Réunion de l'équipe enseignante, contact avec les parents, information de la psychologue scolaire pour avis (elle doit normalement voir l'enfant), présentation de la situation à l'IEN pour validation.
- Les enseignantes des classes de CE1 suivent-elles le programme sur le même rythme ? Se concertent-elles sur l'avancée des leçons notamment en français et en maths ?  
Les devoirs donnés à la maison sont-ils à l'appréciation de chaque enseignante ? (Volume de devoirs ++)

Les parents peuvent prendre un rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant si toutefois ils s'interrogent sur le fonctionnement de la classe.

- Remerciements et félicitation à l'école pour **l'organisation du cross** le 16 octobre. Ambiance très bonne et le mélange des classes dans les équipes était bien. Bel esprit de solidarité et de cohésion montré par les élèves. Important de le souligner.

Monsieur Moncel propose un projet « semaine sans écran » en lien avec la parentalité. Une réflexion est à mener avec les différents partenaires de l'école.

Les enseignants questionnent la municipalité sur la possibilité d'équiper les classes en vidéo projecteur et TBI. Cette question doit faire l'objet d'une étude et d'un arbitrage budgétaire.

**Prochain conseil d'école : Jeudi 7 mars 2019 à 18h30.**